

SANTÉ

Die veut garder sa maternité

La fermeture possible de la maternité de Die, dans la Drôme, après le 22 juillet, placerait de nombreuses femmes enceintes à plus d'une heure de route de la première maternité. Face à ce risque de désert sanitaire, des futurs parents ont décidé de porter plainte en gendarmerie pour « mise en danger de la vie d'autrui ». « Où les femmes vont-elles accoucher ?, demandent les futurs parents. Dans quelles conditions vont-elles mettre au monde leurs enfants ? » L'Agence régionale de l'hospitalisation doit décider du sort de la maternité le 10 juillet, soit douze jours avant l'expiration de l'autorisation de fonctionnement de la maternité. Pas vraiment l'idéal pour celles dont le terme est prévu après le 21 juillet minuit... La pétition en ligne pour le maintien de la maternité a déjà recueilli plus de 10 000 signatures.

Collectif de défense de l'hôpital de Die : www.collectifhopitaldie.org



FALLAGES/AFP